

GOMES Jean Christophe



ESPES-UNDUREIN LE 20.09.2023

**Monsieur le Commissaire enquêteur,**

Par le présent courrier je vous fais part de mon opposition totale au projet routier intitulé Voie de la Soule.

Ce projet de route nouvelle est une aberration, un non-sens, et plusieurs désagréments en résulteraient s'il venait à ce réaliser.

Ce projet routier imperméabiliserait l'ancienne voie ferrée qui longe ma propriété et avec une nappe phréatique peu profonde, dans cette zone marécageuse (une étude de sol est en ma possession qui le prouve bien) et les inconvénients d'écoulement d'eau ne feraient qu'empirer.

Ayant des enfants et aujourd'hui n'ayant pas une route sécurisée pour qu'ils puissent se rendre au lycée et au collège, aux activités sportives etc... à MAULEON SOULE et sachant que l'ancienne voie ferrée pourrait être utilisé en voie verte dite voie sécurisée (qui à mon sens est l'avenir de demain pour des villages retirés des villes).

De plus je suis artisan auquel je reçois tous les jours des clients, des livreurs, si ce projet se réalise je serais très pénalisé pour la réception de mes clients d'une part et pour réceptionner mes marchandises (camion qui rentre mais comment il sorte?

**TRES DANGEREUX**) et cela ne peut que pénaliser mon entreprise il faut être honnête.....

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.